

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CENTRES SOCIAUX FRANCOISE DOLTO LA SOIE - MONTABERLET

Siège associatif
1 rue Pégoud
69150 DECINES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du
Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CENTRES SOCIAUX FRANCOISE DOLTO LA SOIE – MONTABERLET Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CENTRES SOCIAUX FRANCOISE DOLTO LA SOIE - MONTABERLET** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits majeurs, principes comptables, méthodes » de l'annexe des comptes annuels concernant la situation financière de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 17 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Luc Williamson
Associé

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

BILAN

Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 996	17 550	14 446	
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	31 996	17 550	14 446	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	287 065	207 575	79 490	52 515
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	287 065	207 575	79 490	52 515
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	67 154		67 154	71 770
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS	65 774		65 774	70 390
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 380		1 380	1 380
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	386 214	225 125	161 089	124 285
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	318 454		318 454	367 992
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	3 259		3 259	5 848
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	315 196		315 196	362 144
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	284 770		284 770	464 523
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 176		7 176	7 741
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	610 400		610 400	840 256
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	996 615	225 125	771 489	964 541

BILAN

Passif		31/12/2022	31/12/2021
		Montant	Total
FONDS PROPRES			
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE			
FONDS PROPRES STATUTAIRES			
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES			
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE			
FONDS PROPRES STATUTAIRES			
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES			
ECART DE REEVALUATION			
RESERVES			
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES			
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		143 000	143 000
AUTRES RESERVES			
REPORT A NOUVEAU		444 635	418 195
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		-123 933	26 440
SITUATION NETTE (1)		463 702	587 635
AUTRES FONDS			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		4 070	4 533
PROVISIONS REGLEMENTEES			
TOTAL AUTRES FONDS (2)		4 070	4 533
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)		467 772	592 168
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS			
FONDS DEDIES			
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES		5 138	9 869
TOTAL PROVISIONS (4)		5 138	9 869
DETTES			
DETTES FINANCIERES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)			
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		18 713	18 529
DETTES D'EXPLOITATION			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		-5 724	2 776
DETTES DES LEGS OU DONATION			
DETTES FISCALES ET SOCIALES		227 525	242 430
DETTES DIVERSES			
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES			
AUTRES DETTES		39 350	53 527
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		18 716	45 242
TOTAL DETTES (5)		298 579	362 504
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)			
TOTAL GENERAL		771 489	964 541

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

CENTRE SOCIAL F. DOLTO MONTABERLET			
COMPTE DE RESULTAT			
	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31/12/2021
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	5 632		7 420
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	12 9 544		1 68 487
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		12 19 544	1 168 487
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	745 571		725 882
VERSEM.T. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			725
DONS MANUELS			725
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	2 107		19 214
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		757 678	745 821
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	56 320		78 800
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			5 000
AUTRES PRODUITS	19 661		1471
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		2 058 834	2 006 998
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		396 318	361 131
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	98 742		95 853
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1305 693		1206 453
CHARGES SOCIALES	340 292		302 799
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	21471		14 027
DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 138		2 566
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	788		481
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		2 168 443	1 983 310
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-109 609	23 688
	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31/12/2021
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1446		891
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		1446	891
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			
RESULTAT FINANCIER (3-4)		1446	891
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	518		6509
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	816		96
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		1334	6605
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	17013		4623
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		17013	4623
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		-15679	1982

COMPTE DE RESULTAT			
	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31/12/2021
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)	91		121
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		2061614	2014494
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		2185547	1988054
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			26440
SOLDE DEBITEUR = PERTE		123933	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	239204		238086
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		239204	238086
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			4651
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	226776		217479
PRESTATION EN NATURE	12427		6566
PERSONNEL BENEVOLE			9390
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		239204	238086

COMPTE DE RESULTAT			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE			
Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
TOTAL (871)	0	871 - Prestations en nature	
860 - Secours en nature		87100 - PRESTATION EN NATURE VILLE	239 204
860600 - XXXEAU-GAZ-ELEC.-CHAUFF.-AUTRES FOURNIT	0	TOTAL (864)	239 204
TOTAL (860)	0		
861 - Mise à disposition gratuite de biens			
861200 - EAU-GAZ-ELECTRICITE-CHAUFFAG-AUTRES FOUR	5 138		
861300 - LOCAUX ET CHARGES LOCATIVES	215 307		
861500 - ENTR/REP.-MAINTEN.-ASSURANCE	6 332		
TOTAL (861)	226 776		
862 - Prestations			
862100 - PERSONNEL MIS A DISPOSITION GRATUITEMENT	10 005		
862800 - DEP. DU PERSO. ET AUTRES SERVICES EXTER.	2 423		
TOTAL (862)	12 427		
864 - Personnel bénévole			
864100 - XXXPERSONNEL MIS A DISPOS GRATUIT	0		
Total charges contributions volontaires	239 204	Total produits contributions volontaires	239 204

Détail des charges supplétives par centre	Françoise Dolto	La Soie - Montaberlet
Loyers 1 an	155 738.21	59 568.49
Personnel mis à disposition	0,00	10 004.61
Fluides	0,00	0,00
Maintenance, réparations installations thermiques	0	346.64
Entretien du bâtiment	3 377.20	0
Organisme de formation	0	230.00
Fournitures diverses	4 345.11	792.52
Assurances	1 851.80	756.43
Frais de télécommunications	383.85	167.70
Autres services extérieurs	624.00	0,00
Etudes et recherches	198.00	197.40
Honoraires	0	621.60
Totaux :	166 518.17	72 685.39
	239 203.56	

LES ELEMENTS COMMENTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

I - Faits majeurs, principes comptables, méthodes

Les faits significatifs au cours de l'exercice :

- difficulté croissante à recruter du personnel et nombreux arrêts maladie,
- arrêt de certaines des activités socioculturelles après les vacances d'automne du fait du manque de participants
- mise en place d'un plan de retour à l'équilibre
- fermeture du dispositif « A la sortie de l'école » du centre Montaberlet après les vacances d'automne du fait du peu d'enfant inscrit.
- fermeture des deux centres sociaux une semaine pendant les vacances de fin d'année.
- de nombreux départs de salariés
- acquisition et formation au nouveau logiciel de facturation I- Noé
- situation financière qui se dégrade avec un résultat déficitaire important impactant les fonds associatifs
- trésorerie en baisse
- charges d'exploitation supérieures aux ressources
- budgets prévisionnels 2023 et 2024 déficitaires remettant en cause la continuité de service si la situation n'évolue pas
- arrivée d'une nouvelle comptable avec vacance pendant 3 mois du poste
- arrivée nouvelle référente RH
- mise en place de nouvelles procédures comptables notamment le chainage logiciel facturation / comptabilité

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Application du règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Version intégrant l'article 1er du règlement ANC n° 2019-04 et le règlement ANC n° 2020-08.

Méthode utilisée concernant les immobilisations :

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture de l'exercice et en cours d'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Mesure de simplification pour les Associations : maintien de l'amortissement sur la durée d'usage. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions) T.T.C.

*** Amortissement des immobilisations incorporelles :**

- *logiciels* : linéaires 3 ans

*** Amortissement des immobilisations corporelles :**

- *aménagements, agencements divers* : linéaire 10 ans
- *matériels d'activités* : linéaire 3 à 5 ans
- *matériels informatiques* : linéaire 3 à 5 ans
- *matériels de bureau* : linéaire 3 à 5 ans
- *meublier* : linéaire 5 à 10 ans
- *matériel de transport* : linéaire 5 ans

II- Notes relatives aux postes du bilan

Immobilisations

Cette année, nous avons acquis des chaises, fauteuil, canapé, chevalet, un sèche-linge, des tabourets, coffres fort, vestiaires et des armoires.

Les plus gros investissements ont porté sur :

- l'acquisition du nouveau logiciel de facturation I NOE (15 172.80€)
- la mise en place de clôture au Jardin des Malices (4 596€)
- la rénovation des sanitaires au centre social F. Dolto (22 948.18€)
- l'acquisition d'un véhicule : Peugeot Expert (15 285€)

Il n'y a pas eu de réévaluation d'immobilisations cette année. Pas de mise au rebut et/ ou cession.

Concernant les immobilisations financières, l'ensemble des prêts au personnel ont été remboursés intégralement.

Sont toujours inscrits à l'actif du bilan les dépôts et cautionnements suivant :

- | | |
|---|------------|
| - dépôt et cautionnement : Mokamatic 36 clés machine à cafés | 180,00 € |
| - dépôt et cautionnement : MB France garantie installation tél. F.Dolto | 1.200,00 € |

Concernant le prêt consenti à Amallia dans le cadre du 1% logement notons que tous les ans, l'Association verse une somme à l'organisme. Au bout de 20 ans cette somme lui est restituée. Depuis 2020, notre effectif étant passé en dessous du seuil de 50 salariés nous sommes exonérés de cette contribution.

Nous constatons que nos investissements sont vieillissants et que nous investissons peu. Cela s'explique par le fait qu'un projet de reconstruction et relocalisation du centre social F. Dolto est prévu courant 2027.

Immobilisations

Rubriques	Valeur brut début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brut fin d'exercice
		par virement	acquisitions	par virement	par cession destruction	
Immobilisations incorporelles						
Logiciels	16 822,84		15 172,80			31 995,64
TOTAL I :	16 822,84	-	15 172,80	-	-	31 995,64
Immobilisations corporelles						
Aménagements, agencements divers	61 196,14		27 544,18			88 740,32
Matériels d'activités	30 572,00		389,00			30 961,00
Matériels informatiques	42 483,56					42 483,56
Matériels de bureau	16 213,20		3 593,73			19 806,93
Mobilier	40 163,99		907,44			41 071,43
Matériel de transport	48 716,66		15 285,00			64 001,66
TOTAL II :	239 345,55	-	47 719,35	-	-	287 064,90
Immobilisations financières						
Prêts à Amallia	70 390,38		5 137,83		9 754,67	65 773,54
Prêts au Personnel	-					
Dépôt at cautionnement	1 380,00					1 380,00
TOTAL III :	71 770,38	-	5 137,83	-	9 754,67	67 153,54
TOTAL GENERAL I + II + III :	327 938,77	-	68 029,98	-	9 754,67	386 214,08

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements cumulés en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Reprises	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	16 822,84	727,14		17 549,98
TOTAL I :	16 822,84	727,14	0,00	17 549,98
Immobilisations corporelles				
Aménagements, agencements divers	49 883,47	3 517,52		53 400,99
Matériels d'activités	26 532,18	2 065,71		28 597,89
Matériels informatiques	37 023,65	3 585,24		40 608,89
Matériels de bureau	11 157,10	1 663,43		12 820,53
Mobilier	35 551,91	1 199,15		36 751,06
Matériel de transport	26 682,91	8 713,00		35 395,91
TOTAL II :	186 831,22	20 744,05	0,00	207 575,27
Immobilisations financières				
TOTAL III :	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL I + II + III :	203 654,06	21 471,19	0,00	225 125,25

Récapitulation

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Valeur brut des immo. incorporelles	16 822,84	15 172,80		31 995,64
Amortissements cumulés	16 822,84	727,14		17 549,98
Valeur nettes des immo. incorporelles	0,00	14 445,66	0,00	14 445,66
Valeur brut des immo. corporelles	239 345,95	47 719,35		287 065,30
Amortissements cumulés	186 831,22	20 744,05		207 575,27
Valeur nettes des immo. corporelles	52 514,73	26 975,30	0,00	79 490,03
Valeur brut des immo. financières	71 770,38	5 137,83	9 754,67	67 153,54
Amortissements cumulés				
Valeur nettes des immo. financières	71 770,38	5 137,83	9 754,67	67 153,54
TOTAL GENERAL :	124 285,11	46 558,79	9 754,67	161 089,23

Produits à recevoir

Unifformation (formations à se faire rembourser)	10 833.76 €
Indemnités journalières (à se faire rembourser par la CPAM)	5 651.24 €
FONJEP	7 107.00 €
FPT Accueil ESH 2021	3 018.48 €

Total :	26 610.48 €

Charges constatées d'avances

Abonnement au journal le Progrès du 01/01 au 29/05/23	152.27 €
Pitney Bowes (loc. machine à affranchir du 01/01 au 03/01/23)	2,35 €
Editions Législatives du 01/01 au 18/01/2023	30.55 €
Orange internet F. Dolto abonnement du 01/01 au 04/01/23	5.69 €
Orange internet Montaberlet abonnement du 01/01 au 04/01/23	5.69 €
Eau du Grand Lyon, abonnement du 01/01 au 31/03/23	54,25 €
AST (médecine du travail) - cotisations 2023	6 058.80 €
GRENKE Loc copieurs 01/01 au 31/03/2023	866.38 €

Total :	7 175.98 €

Provision pour indemnités de départ à la retraite

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2022, une provision a été évaluée, et comptabilisée dans les comptes dudit exercice pour un montant de 5 138.28 € (sans charges sociales patronales) concernant une partie du Personnel permanent.

Les critères de calcul de cette provision sont les suivantes :

- Mise à la retraite,
- Âge de la retraite :
 - . Année de naissance : avant le 01/07/1951, âge de départ : 60 ans et 0 mois,
 - . Année de naissance : du 01/07/51 au 31/12/51, âge de départ : 60 ans et 4 mois,
 - . Année de naissance : 1952, âge de départ : 60 ans et 9 mois,
 - . Année de naissance : 1953, âge de départ : 61 ans et 2 mois,
 - . Année de naissance : 1954, âge de départ : 61 ans et 7 mois,
 - . L'âge de départ à la retraite est de 62 ans pour les personnes nées en 1955 et après,
 - Concerne les salariés de 50 ans et plus,
 - Prime calculée sur la base de leur salaire de 2022,
 - La provision représente 1/10^{ème} de la prime totale par année travaillée des dix dernières années à travailler,
 - Prime proratisée au temps de travail,
 - 100% de l'indemnité est provisionnée l'année précédant la date de départ.

Provision pour risques et charges

Il n'y a plus de risque encouru.

Provision pour médaille du travail

Néant.

Affectation du résultat N-1

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2022, le résultat 2021 a été affecté en report à nouveau

créditeur.

Fonds dédiés

Pas de fonds dédiés cette année.

Subventions d'investissements reçues affectées à des biens non renouvelables

Néant.

Subventions d'investissements reçues affectées à des biens renouvelables

Une seule subvention d'investissement d'un montant total de 4 629.21 € pour la rénovation de la salle d'activité du centre social La Soie - Montaberlet versée par la C.A.F dans le cadre d'un projet jeune - accordée en 2021.

Fournisseurs

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

L'ensemble des dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

Notons que l'an passé, nous avons remboursé le double versement de la CTG par la commune en 2020. Cela expliquait en partie la variation des dettes et de la trésorerie entre 2020 et 2021.

Autres dettes

L'ensemble des autres dettes sont à moins d'un an.

Charges à payer

- Commissaires aux comptes (solde honoraires 2022)	:	3 009.60 €
- Mairie de Décines (conso. eau + gaz Monta. 2022)	:	15 079.70 €
- Eau du Grand Lyon (conso. eau 01/11 au 31/12/22)	:	270.65 €
- EDF (consommation F. Dolto du 01/11 au 31/12/22)	:	5 854.52 €
- Engie (conso. gaz F. Dolto du 11/04 au 31/12/22)	:	6 014.80 €
- La Poste (affranchissement décembre 2022)	:	124.04 €
- Caisse d'Epargne, frais décembre 2022	:	53.54 €
- Impôts sur les Sociétés 2022 (sur intérêts du livret)	:	91.00 €
- SCP Desbos Barou - inaptitude+prom embauche	:	1 056.00 €
- Décines - Repas 12/2022	:	2 343.30 €
Total	:	33 897.15 €

Produits constatés d'avance

- CLAS 1/01-31/08/2023	:	4 440.38 €
- Usagers (prestations 2023 facturées en 2022)	:	11 712.66 €
- CLAS 2021/2022	:	2 562.62 €
Total	:	18 715.66 €

Provisions inscrites au bilan

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations	Diminutions : Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	0			0
Provisions pour amendes et pénalités	0			0
Provisions pour renouvellement des immo.	0			0
Provisions pour grosses réparations	0			0
Provisions pour départ à la retraite	9868,98	5138,28	9868,98	5138,28
Autres provisions pour risques et charges	0			0
TOTAL I :	9868,98	5138,28	9868,98	5138,28
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes usagers	0			0
Autre provisions pour dépréciations	0			0
TOTAL II :	0	0	0	0
TOTAL GENERAL I + II :	9868,98	5138,28	9868,98	5138,28

Dont dotations et reprises d'exploitation :	0	9868,98
exceptionnelles :	0	0

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif circulant			
Usagers douteux	3258,77	3258,77	
Usagers - factures à payer			
Usagers chèque de caution			
Financeurs	287347,57	287347,57	
Agence de Service et de Paiement	0		
Débiteurs divers	1237,62	1237,62	
Produits à recevoir	26610,48	26610,48	
sous-total :	318454,44	318454,44	0
Charges constatées d'avance	7175,98	7175,98	
TOTAL :	325630,42	325630,42	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès des Ets de crédit	0	0	0	0
Emprunt et dettes financeurs divers (cautions)	18713,18	18713,18	0	0
Usagers acomptes reçus	0	0	0	0
Usagers avoirs COVID19	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	-5724,13	-5724,13	0	0
Personnel et comptes rattachés	111461,82	111461,82	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90789,71	90789,71	0	0
Autres impôts et taxes et versements assimilés	25273	25273	0	0
Autres dettes	5452,57	5452,57	0	0
Charges à payer	33897,15	33897,15	0	0
sous-total 1 :	279863,3	279863,3	0	0
Produits constatés d'avance	18715,66	18715,66	0	0
sous-total 2 :	18715,66	18715,66	0	0
TOTAL 1+2 :	298578,96	298578,96	0	0

III- Notes relatives aux postes du compte de résultat

Ventilation des produits d'exploitation	2022	2021	% 22/21
cotisations (adhésions)	5 632,00	7 420,00	-24,10%
participation des usagers	323 106,64	304 200,14	6,22%
CAF aides aux temps libres (bons vacances)	0,00	0,00	0,00%
CAF prestation de services Ets d'Accueil du Jeune Enfants	428 779,54	397 916,83	7,76%
CAF prestation de services heures de concertation	2 200,97	2 096,75	4,97%
CAF prestation de services accueil de loisirs	61 370,09	65 148,44	-5,80%
CAF prestation de services Contrat Local d'Acc, à la Scolarité	2 732,72	3 587,90	-23,84%
CAF prestation de services Jeunes	20 605,00	20 300,00	1,50%
CAF prestation de services Lieu d'Accueil Enfants Parents	5 199,10	3 651,86	42,37%
CAF prestation de services plan mercredi	4 879,54	4 217,71	15,69%
CAF prestation de services Animation Collective Famille	47 364,00	46 664,00	1,50%
CAF prestation de services Animation Globale	141 570,00	139 478,00	1,50%
CAF prestation de services mesure d'accompagnement COVID	0,00	0,00	0,00%
CAF prestation de services bonus mixité sociale	25 200,00	25 200,00	0,00%
CAF prestation de services bonus inclusion handicap	5 711,64	3 420,26	66,99%
CAF prestation de services bonus territoires	150 824,64	152 604,75	-1,17%
participations frais de salle	240,00	188,94	27,02%
participations frais de matériel	20,00	0,00	0,00%
prestations diverses	18 572,21	167,83	10966,08%
transports en taxi solidaire	729,00	621,00	17,39%
autres produits annexes	97,55	491,00	-80,13%
subventions de l'Etat	31 758,23	24 610,15	29,05%
subventions Conseil Régional	0,00	0,00	0,00%
subventions Métropole de Lyon	20 904,00	28 148,00	-25,74%
subventions de fonctionnement Ville de Décines	308 896,00	308 896,00	0,00%
subvention Contrat Enfance Jeunesse (ville de Décines / CAF)	3 018,48	3 377,40	-10,63%
subvention Convention Territoriale Globale (Ville de Décines)	270 936,00	270 396,00	0,20%
subvention CAF	109 725,00	90 454,00	21,30%
FONJEP	7 107,00	14 214,00	-50,00%
Autres subventions	5 332,90	5 000,00	6,66%

produits divers	1,89	2,36	-19,92%
reprise provision départ à la retraite	9 868,98	1 118,24	782,55%
reprise provision licenciement	0,00	0,00	0,00%
reprise provision créances irrécouvrables	0,00	814,97	-100,00%
reprise provision autre		47 785,95	-100,00%
indemnités journalières de sécurité sociale et de prévoyance	14 658,73	2 633,70	456,58%
remboursements formations	30 644,43	15 080,00	103,21%
transfert charges de personnel	1 147,54	0,00	0,00%
indemnité d'activité partielle	0,00	11 366,82	-100,00%
Mairie de Décines, remboursement eau + EDF du local	0,00	0,00	0,00%
dons	0,00	725,00	-100,00%
utilisation fonds dédiés	0,00	5 000,00	-100,00%
Total des produits d'exploitation :	2 058 833,82	2 006 998,00	2,58%

Ventilation des charges d'exploitation	2022	2021	% 22/21
alimentation, boissons, fournitures	23 589,97	32 386,25	-27,16%
achat matériels, équipements, travaux	-	595,10	-100,00%
eau, gaz, électricité, carburant	45 472,59	43 950,16	3,46%
petit équipement	14 873,81	18 659,92	-20,29%
produits d'entretien et fournitures de bureau	37 203,16	23 806,77	56,27%
repas des centres de loisirs et Grain de Malice	79 286,99	75 960,92	4,38%
sous-traitance	-	-	0,00%
locations	15 716,51	16 477,85	-4,62%
entretien et maintenance	7 725,74	11 243,06	-31,28%
assurances	9 412,81	8 844,13	6,43%
documentations	836,86	1 079,20	-22,46%
formation des bénévoles	570,00	60,00	850,00%
divers services	5 720,77	5 072,98	12,77%
personnel intérimaire	5 091,98	3 185,11	59,87%
honoraires	14 241,96	9 967,61	42,88%
catalogues, imprimés, cadeaux	3 331,20	4 185,54	-20,41%
transport d'activité	20 327,90	13 637,20	49,06%
frais de déplacement bénévoles et salariés	1 336,16	1 818,74	-26,53%
missions réceptions	11 598,38	3 118,23	271,95%
frais postaux et de télécommunication	11 091,13	10 655,11	4,09%
services bancaires	1 268,61	787,56	61,08%
cotisations à la fédération des centres sociaux	11 655,21	11 820,52	-1,40%
autres cotisations (ELISFA)	3 164,00	2 979,00	6,21%
services extérieurs, sorties	33 687,84	31 422,04	7,21%
frais de recrutement du Personnel	660,00	-	0,00%

frais de conseil et d'assemblée	9,70	1 299,32	-99,25%
frais de formation	38 444,25	28 118,50	36,72%
impôts, taxes et versements assimilés	98 741,96	95 853,18	3,01%
salaires	1 305 693,22	1 206 453,13	8,23%
charges sociales	340 292,39	302 798,99	12,38%
dotations aux amortissements	21 471,19	14 026,85	53,07%
dotations aux provisions pour risques	-	-	0,00%
dotations aux provisions pour départs à la retraite	5 138,28	2 566,03	100,24%
dotations aux provisions pour dépréciation des créances	-	-	0,00%
engagement à réaliser sur ressource affectée	-	-	0,00%
autres charges	788,44	481,04	63,90%
Total des charges d'exploitation :	2 168 443,01	1 983 310,04	9,33%

Ventilation des produits financiers

- produits nets sur les cessions de valeurs mobilières	:	0,00 €
- intérêts du livret A	:	1 070.60 €
- intérêts du livret Asso	:	375.19 €

total : 1 445.79 €

Ventilation des charges financières

Néant.

Ventilation des produits exceptionnels

- Dette CLM 2019 remboursée	:	4,06 €
- Ecart mutuelle aésio 2022	:	514.43 €

Ventilation des charges exceptionnelles

- Perte sur liaison Noé/Chloé - pointage compte usagers	:	17 012.89 €
---	---	-------------

Cette année, nous avons mis en place les transferts d'écritures de facturation et de règlements entre nos logiciels métiers facturation / comptabilité. Cela a impliqué la création d'un compte client par usagers alors que jusqu'à présent les comptes usagers étaient gérés de manière globale. Cela a mis en exergue de l'antériorité qu'il nous était impossible de recouvrir. Nous avons donc passé une perte de + 17k€.

Résultat par établissement

Résultat 2022 du centre social Françoise Dolto	:	7 635.38 €
Résultat 2022 du centre social La Soie - Montaberlet	:	- 131 568,33 €
total	:	- 123 932.95 €

Tableau récapitulatif des ressources humaines le 31/12/2022

COLLABORATEURS	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE EN E.T.P.

PERMANENTS

SALARIES en C.D.I.	29	19	9.47
SALARIES en C.D.D.	1	1	0.71
SALARIES en Contrat d'Engagement Educatif (1)	0	0	0

CONTRAT AIDES

Contrat d'Accompagnement à l'Embauche	1	1	0.85
Emploi d'Avenir	0	0	0
Contrat de génération	0	0	0
Apprentissage	1	0	0

TOTAL	32	21	11.03
--------------	-----------	-----------	--------------

(1) Le contrat d'engagement éducatif (C.E.E.) est un contrat de travail proposé aux personnes exerçant des fonctions d'animation et d'encadrement dans des accueils collectifs de mineurs. Il s'agit d'un contrat particulier puisqu'il déroge sur certains points au droit du travail, notamment sur le temps de travail, le repos et la rémunération.

La totalité des contrats signés par le même employé ne doit pas aller au-delà de 80 jours sur 12 mois consécutifs.

Le nombre d'heures effectuées par semaine ne doit pas dépasser 48 heures.

Au 31/12/2022

Ressources humaines moyennes en 2022 et coûts

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Nombre d'heures payées	86 654,85	85 728,04	78 697,86	85 049,47	83 219,51	-2,15%
Equivalence en temps pleins (/ 1820,04 h/an)	47,61	47,10	43,24	46,73	45,72	
Salaires bruts (hors congés payés et indemnités di	1 097 209,62	1 057 221,87	1 047 282,09	1 178 347,15	1 237 588,09	+5,03%
Coût horaire brut moyen	12,66	12,33	13,31	13,85	14,55	+5,05%
Coût salarial (bruts + charges + taxes + CP)	1 658 348,54	1 482 943,56	1 536 741,73	1 605 105,53	1 685 217,77	+4,99%
Coût horaire chargé moyen	19,14	17,30	19,53	18,87	19,81	+4,98%

IV– Rémunération du personnel cadre

Le total des salaires bruts des cadres de direction (2 salariés) les mieux rémunérés en 2022 est de 97 667.29 €. (93 953.09€ en 2021 et 82.355,31€ en 2020)

Le total des salaires bruts des cadres (7 salariés) en 2022 est de 217 447.93 € (249 633.14€ en 2021 pour 7 salariés et 235.692,52 € en 2020 pour 7 salariés).

Notons cette année :

- le départ de deux de ces cadres
- un arrêt de + 6 mois d'un de ces cadres

V– Rémunération du Commissaire aux Comptes

L'an passé, nous avons payé 7 027.80€ d'honoraires de commissariat aux comptes.

Cette année, ces honoraires sont de 7 524€.

VI– Autres informations

Informations concernant les contributions volontaires

48 bénévoles dont les heures représentent 2,11 Equivalent Temps Plein (E.T.P.)

. estimation du salaire brut sur la base du SMIC : $2.11 \times 1\,820 \times 11.07$ = 42 511.01 €

. estimation charges patronales : $42\,511.01 \times 0.30\%$ = 12 753.30 €

. valorisation du bénévolat 2022 (non valorisé en comptabilité) = 55 264.31 €

pour information :

. 1 820 = heures annuelles d'1 ETP

. 11.07 = taux du SMIC en 2022

. 0.30% = % moyen des charges patronales sur un SMIC

Les mises à disposition, à titre gratuit, de la Ville de Décines à l'Association se chiffrent comme suit :

Détail des charges supplétives par centre	Françoise Dolto	La Soie - Montaberlet
Loyers 1 an	155 738.21	59 568.49
Personnel mis à disposition	0,00	10 004.61
Fluides	0,00	0,00
Maintenance, réparations installations thermiques	0	346.64
Entretien du bâtiment	3 377.20	0
Organisme de formation	0	230.00
Fournitures diverses	4 345.11	792.52
Assurances	1 851.80	756.43
Frais de télécommunications	383.85	167.70
Autres services extérieurs	624.00	0,00
Etudes et recherches	198.00	197.40
Honoraires	0	621.60
Totaux :	166 518.17	72 685.39
	239 203.56	

Informations concernant les dons

L'Association n'a reçu aucun don cette année.

Engagements hors bilan

Emprunt auprès des organismes bancaires : 0,00 €

Dettes garanties par des sûretés réelles : 0,00 €

Engagements financiers : 0,00 €

Crédit bail :

- Grenke, location 2 photocopieurs Avenir Bureautique

au C.S. F. Dolto et au C.S. La Soie - Montaberlet : 866,38 € / trimestre